

I. PARTICIPANTS

Direction : Mme L.Daubert - Mme C.Pignères-Boutonnet - M.Vaidié

Délégués FO : C.Amiel - P.Rivière - P.Vincent - Y.Da costa - S.Faget - R.Briez - P.Miquel - G.Clavel - L.Teillet - P.Vessella

II. EMPLOI

Evolution des effectifs au 31 janvier 2014

- **Nombre d'embauches ? Types de contrats ? Secteurs ? Classifications ?**

Réponse Direction :

«12 entrées dont 3 Cadres / 5 ETAM / 4 Ouvriers.»

	CDI	CDD
FABRICATION		4
FINANCES	1	1
ACHATS	1	
CONTR PE		1
PT ASS		1
CONTR ASS		1
MAINTENANCE		1
DOSI	1	

- **Nombre de départs ? Types de contrats ? Secteurs ? Classifications ?**

Réponse Direction :

«1 départ : 1 fin de CDD en fabrication.»

Effectif total par site

- **Toulouse / Gimont**

Réponse Direction :

«1004 salariés Toulouse / 120 salariés Gimont.»

Personnel en Détachement courte et longue durée

	Nombre de personnes concernées
LATECOERE SERVICES	1
AIRBUS Toulouse	8
AIRBUS Nantes	1
DASSAULT Mérignac	2
DASSAULT Biarritz	1
LDB	5
LATECOERE Czech Republic	3
USA	5
AEROSPACE VALLEY	1
PORTET sur Garonne	20
Mexique	6

III. MOBILITE

Chaque entité du groupe a sa propre gestion en matière de mobilité interne. Pour autant, les salariés de la société LATECOERE n'ont aucune précision sur ce processus (délai de réponse, motif des décisions,...) ? Pouvez-vous officialiser ces informations à travers un processus écrit ?

Réponse Direction :

« Cette question ne relève pas des DP et devra le cas échéant, être abordée en CE. La charte de mobilité est disponible sur l'intranet Latécoère. Un groupe de travail est en train de travailler sur une charte Groupe. Les délégués sont invités à nous faire remonter les cas de salariés qui auraient postulé dans le cadre de la mobilité interne et qui n'auraient pas eu de retour d'informations si le cas venait à se présenter. »

IV. PRIME FORFAITE

Pouvez-vous nous donner la répartition du nombre de salariés par taux ?

% de personnes concernées	Taux
3%	0%
3%	0,3%
7 %	0,5 %
32%	0,8 %
31%	1,1 %
10%	1,4 %
14%	Entre 1,67 et 2,17 %

V. PLAN DE CHARGE

Département	Novembre 2013	Décembre 2013	Janvier 2014
Fabrication structure	60 684	49 993	
BO-traçage	2 807	2 091	
Etude structure	23 963	21 615	
Etude électronique	2 849	2 748	
Fabrication électronique	1 234	958	

CHIFFRES NON FOURNIS

VI. REMBOURSEMENTS DE FRAIS DE DEPLACEMENT

Le rattrapage du remboursement des notes de frais aurait dû être terminé au 15 décembre 2013. Ce n'est pas le cas. Des retards sont toujours constatés dans le remboursement de frais de déplacements. Nous vous demandons de respecter les délais de remboursement inscrits dans la note et de planifier l'ouverture du groupe de travail pour améliorer le traitement des notes de frais.

Réponse Direction :

« Le rattrapage des notes de frais est terminé à ce jour. Nous prévoyons de rédiger un document facilitant la compréhension et l'application des règles relatives aux notes de frais. Ce document sera élaboré au plus tard pour la fin du mois de Mars 2014. »

Position FO

Les élus FO demandent à la Direction la refonte totale de la note NS-1209 concernant la réglementation des déplacements professionnels, note imprécise et obsolète, notamment sur les remboursements de frais.

Les élus FO demandent à participer à l'élaboration du document prévu pour fin mars 2014.

VII. MEDAILLE DU TRAVAIL

Quelle est la prochaine date de la cérémonie de remise des Médailles du travail ?

Réponse Direction :

«14 juillet 2014»

Quelles sont les dates de dépôt des dossiers pour 2014 ?

Réponse Direction :

«15 avril 2014 »

VIII. LANGUE

Lors d'un précédent DP, vous nous avez indiqué que les directions les plus exposées à la langue anglaise étaient la Direction Technique, la Direction des Programmes et la Direction Achats et que des plans individuels de formation avaient été bâtis avec les salariés y compris avec des cours pendant le temps de travail.

Nous vous demandons d'étendre ces dispositions à d'autres services qui pratiquent quotidiennement la langue anglaise.

Réponse Direction :

«2011 Direction Technique 95 personnes concernées, 2012 Programmes 27 Stagiaires, 2013 Achats 61 personnes et 2014 Déploiement prévu à la Préparation Technique en passant d'abord par un test BULATS : 77 personnes à tester.

Au total, environ 260 personnes auxquelles il faut ajouter les DIF Anglais en immersion (15 par an) et face à face (cette année 180 personnes).

Une réflexion est en cours sur l'amélioration de l'offre formation langue anglaise.»

Position FO

Les formations proposées hors temps de travail autour des langues étrangères se sont multipliées depuis quelques années chez LATECOERE et sont de qualité. Elles rencontrent d'ailleurs un vif succès auprès des salariés.

Les élus FO rappellent à la Direction que si les salariés s'impliquent personnellement et à titre gratuit dans ces formations, c'est surtout pour combler un besoin en apprentissage ou approfondissement des langues qui sont requises dans l'exercice de leur fonction.

IX. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le projet de note de service était en cours de signature en fin d'année 2013.

Pouvez-vous nous la présenter ? Quand allez-vous sortir la note ?

Quand pensez vous rétribuer les salariés selon la règle que vous nous avez énoncée ?

Réponse Direction :

«Cette note est toujours à l'étude à ce jour. La date butoir pour la partager est fixée au 31 mars 2014.»

Position FO

Les élus FO s'étonnent de voir cette note encore à l'étude. Elle était en validation au dernier trimestre 2013. Par ailleurs, une proposition de rétribution aux salariés concernés devait être annoncée avant la fin du premier trimestre 2013.

Les élus FO demandent à la Direction de respecter cette fois-ci son engagement.

X. MEXIQUE

Selon le Ministère des Affaires Etrangères français, l'état de SONORA dans lequel se situe le site d'HERMOSILLO est une « zone comportant les risques les plus élevés » et est « déconseillée sauf raisons impératives ». Nous vous demandons de communiquer aux salariés les risques encourus et la conduite à avoir lors du déplacement et du séjour sur place.

Direction :

«Une note destinée aux personnes ayant à se rendre au Mexique est en-cours d'élaboration. A noter également qu'Heramosillo n'est pas représentatif de l'état de Sonora, dont une partie de l'état se trouve à la frontière avec les Etats Unis.»

XI. ACCORD RETATIF AUX APPOINTEMENTS MINIMA DU PERSONNEL CADRE

Conformément à l'article 1 (appointements minima) de l'Accord Cadre signé par notre organisation syndicale en décembre 2003.

- à la fin de chaque exercice, il est vérifié que la garantie annuelle de rémunération minimale a été respectée, cette vérification a-t-elle été faite ? Combien de cadres sont impactés par ce « complément annuel de rémunération » et quand sera-t-il versé ?

Réponse Direction :

«La vérification a été faite et aucun salarié n'a bénéficié de la garantie annuelle de rémunération.»

Cadres qui ont changé automatiquement d'indice en 2013 :

- La rémunération forfaitaire mensuelle des cadres devra être au moins égale au montant de la "référence mensuelle de gestion" Au 31 décembre de l'année en cours. Combien de cadres sont impactés et quand cette modification sera-t-elle régularisée ? Quel taux représente le montant de ce rattrapage par rapport à la masse salariale cadre 2013 ?

Réponse Direction :

«42 personnes sur 318 Cadres sur la paie de Janvier 2014.»

La prochaine réunion des délégués du personnel aura lieu le **14 Mars 2014**

Ces réunions permettent de solliciter la Direction au sujet de **VOS PREOCCUPATIONS**.

Alors n'hésites pas à **CONTACTER** ton élu de secteur ou les élus DP pour que les points traités en réunions DP soient au plus proche de tes attentes.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du Syndicat FO LATECOERE

Le Jeudi 27 Février 2014 de 16h30 à 18h00

Au Restaurant d'Entreprise

ORDRE DU JOUR :

Rapport d'activités 2013 – Soumis à Vote
Rapport de la trésorerie 2013– Soumis à Vote
Prix du timbre 2014 – Soumis à Vote
Politique Syndical e 2014 – Soumis à Vote
Questions diverses
Pot de l'amitié